

La lettre est signée: Ernest Mardon de Lethbridge. D'autres députés parleront du code postal.

La mécanisation, c'est très bien, mais, comme s'en est rendu compte la Commission d'assurance-chômage, l'utilisation d'ordinateurs et la mécanisation peuvent causer des problèmes; à moins d'être bien programmés, ces instruments peuvent apporter plus de confusion que de détente.

Le moral chez les employés du ministère des Postes est encore bas. C'est ce qu'un employé du ministère écrit dans la revue *Communications* de mai 1973. Il est de Saint-Jean, Terre-Neuve, et il dit dans la propre publication du ministère:

Les Postes canadiennes ont revêtu un nouveau visage avec l'introduction de Téléposte, etc. Les employés du ministère peuvent maintenant ressentir une certaine fierté à faire maintenant partie du meilleur ministère des Postes au monde.

Je crois que c'est une citation du discours du ministre des Postes (M. Ouellet). Il poursuit en disant:

Rafraîchissant, non? Il y a un nouveau visage, mais pas seulement sous l'angle du paragraphe précédent. Les employés des Postes ne sont pas rejuvenés mais toujours déprimés et méfiants de la direction.

Les publications continuent de disparaître par suite de l'augmentation presque punitive des tarifs postaux. La plupart du courrier que je reçois ces jours-ci semble se composer de plaintes au sujet des services postaux. Permettez-moi de vous citer, par exemple, un extrait d'une résolution qui m'a été envoyée par la Fraternité des travailleurs de l'entretien de la voie le 26 mai. Voici:

ATTENDU que le journal, la revue ouvrière de notre fraternité et le *Canadian Railwayman*, ainsi que d'autres publications et périodiques ouvriers d'organisations sans but lucratif sont menacés par des augmentations prohibitives de tarifs postaux; et

ATTENDU que les augmentations de tarifs postaux auxquelles nous faisons face, qui sont beaucoup plus élevées que celles s'appliquant aux publications commerciales, détruiraient notre moyen vital de communication avec nos membres par le truchement de publications, qui, contrairement à la presse commerciale, n'ont pas de recettes de publicité et peu d'abonnements de l'extérieur et sont financées entièrement par les cotisations de ses membres...

Il y a quelques autres «ATTENDU QUE», puis vient la conclusion...

IL EST RÉSOLU que nous poursuivions nos efforts auprès du ministère canadien des Postes chaque fois que l'occasion se présente pour tenter d'obtenir un tarif postal plus équitable pour le *Railwayman* canadien.

Un grand nombre de publications analogues ont aussi été affectées et les associations intéressées ont exprimé leur inquiétude en termes à peu près semblables. Et c'est pourquoi notre parti une fois de plus soulève la question aujourd'hui.

L'augmentation répressive des tarifs postaux de même que la perte d'efficacité des services ont entraîné un ralentissement des affaires. Le 12 février, on a déposé une réponse à une question posée par le député de Southwestern Nova (M. Haliburton). Elle révélait que les recettes provenant du courrier de première, deuxième et troisième classes ont constamment diminué depuis 1967-1968. Comment les recettes peuvent-elles diminuer maintenant compte tenu des augmentations de tarifs que j'ai mentionnées, sinon que le ministère des Postes par suite de ses expériences de gestion malencontreuses, a découragé des clients éventuels.

Si les députés examinaient les pages jaunes de l'annuaire téléphonique de Toronto ils verraient la liste d'au moins 85 services privés de messageries qui concurrencent directement le ministère des Postes dans la livraison de colis et même de lettres. Il n'est pas étonnant que le

Bureau de poste

déficit des Postes continue de s'accroître. Les problèmes de la mécanisation ne sont pas encore résolus et de nouvelles difficultés surgissent du côté des employés, et je voudrais en signaler quelques-unes aujourd'hui. Dernièrement, on m'a signalé que dans la ville de Toronto, on avait mis sur pied un nouveau système modulaire de travail. Si j'en juge par les commentaires que j'ai entendus de certains employés ce n'est pas de nature à affermir le moral et l'efficacité des postiers. Voici ce que disait un de ces employés:

Les chefs de l'unité et les membres de la cellule ont été choisis pour chacun de ces modules. Chaque cellule comprend au moins 20 employés.

Il a ensuite fait allusion à l'ouvrage du professeur Martin Moore intitulé «*Methods of Work*» où l'auteur décrit le système modulaire comme un système de pression semblable à celui qu'utilisaient les Nazis dans leurs camps de concentration de Dachau, Belsen, etc. Que la direction du ministère des Postes puisse s'imaginer qu'on va augmenter ainsi l'efficacité du travail, cela me dépasse. C'est tout aussi préjudiciable que de fermer arbitrairement des bureaux de poste ruraux, comme le gouvernement l'a fait, au rythme d'environ 2,000 en peu de temps, pour pouvoir épargner un dollar ici ou là.

• (1220)

Le bulletin du 17 avril du Syndicat des postiers du Canada traite de l'inauguration d'un système de modules et voici quelques-uns des griefs qu'on y trouve à ce sujet:

Vous voyez que les cinq niveaux de notre personnel sont réduits à trois. Ce qui est le plus intéressant dans tout cela, c'est que le grade P.O. L7 va être l'équivalent de P.O. L6.

Je pense que ces lettres veulent dire «agent des postes».

Nos meilleurs vœux à APOC, lorsqu'il voudra justifier cela devant ses membres.

On prévoit une vive réaction de la part des employés par suite de la diminution des niveaux d'emplois du personnel. On trouve ensuite l'exposé détaillé que voici dans le bulletin:

Il y a environ 1 an, votre comité d'éducation a publié un article sur la direction aux moyens d'objectifs (M.B.O.). Réduit à sa plus simple expression, cet horrible système fonctionne par l'établissement d'un objectif ou d'une norme et dès que la personne ou le groupe (module ??) a atteint cet objectif, on en établit un second, plus élevé que le premier. Si vous reliez M.B.O. à une autre des méthodes préférées de la direction—«la responsabilité»—alors les théoriciens de la tour d'ivoire se frottent les mains d'allégresse. Le mot «responsabilité» signifie que chaque niveau de la hiérarchie de surveillance est responsable du travail de ses subordonnés et doit en rendre compte. Autrement dit, chaque surveillant de module est comptable envers la direction du travail de son petit groupe (module) d'employés ou de travailleurs. Le chaînon suivant consiste à mesurer la production. C'est déjà fait! Le système se fonde sur l'évaluation du travail de groupe; il ne s'agit pas de juger du travail d'un individu mais de celui d'un groupe d'employés (module) au cours d'un travail donné. L'unité d'évaluation est la pièce par heure (PPH); elle s'applique dans le cas des magazines, des circulaires, des lettres, etc. . . .

Comment réagir devant tout ceci? La réponse est simple—ne pas réagir! Si vous faites un bon travail quotidien à l'heure actuelle, pourquoi changer votre façon de travailler parce que la direction apporte des modifications? Si vous n'êtes pas considéré comme un travailleur médiocre maintenant, pourquoi changer? Ne vous laissez pas influencer par la méthode dite des équipes (module) qui consiste à opposer un groupe à un autre. N'oubliez pas le travail individuel.